Négociations bilatérales : la fuite en avant de l'UDC hors de la maison gouvernementale

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1281

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La fuite en avant de l'UDC hors de la maison gouvernementale

Lors des récents entretiens de Watteville, les démocrates du centre ont tenté de monnayer un accord de non-belligérance. Si le Conseil fédéral retire la demande d'adhésion à l'Union européenne, l'UDC pourrait renoncer à attaquer en référendum les résultats des négociations bilatérales.

Ueli Maurer, le président de l'UDC, va maintenant plus loin. Il exige des socialistes, des radicaux, des démocrates-chrétiens et du gouvernement qu'ils abandonnent l'idée même d'une adhésion future à l'Europe et à l'Espace économique. Même si entre-temps Ueli Maurer a été désavoué par son groupe parlementaire, cette stratégie de l'escalade dans la pression révèle à quel point l'UDC n'est plus sûre de son fait et condamnée à la fuite en avant.

L'UDC dicte ses conditions

La plus petite formation gouvernementale peut se prévaloir de sa victoire de décembre 1992: une majorité du peuple et des cantons a dit non à l'Espace économique. Mais lorsque le Conseil fédéral, tirant la leçon de son échec, a opté pour l'approche bilatérale préconisée par l'UDC, cette dernière a aussitôt dicté ses conditions: pas question d'un accord sur la libre circulation des personnes, sous peine de référendum.

Fond de commerce: la peur

Aujourd'hui, si l'on en croit les derniers sondages, le compromis négocié par la Suisse a de bonnes chances de passer le cap populaire. Contre la reconnaissance helvétique de la libre circulation des personnes, Bruxelles concède des délais et une clause de sauvegarde qui devraient rassurer les plus craintifs. Pour autant que le Conseil fédéral et les partis bourgeois annoncent rapidement des mesures contre le dumping salarial (*DP* 1277, «Etre offensif sur le front intérieur»).

L'UDC sent probablement cette évolution de l'opinion publique et déplace en conséquence sa ligne de défense. Le résultat des négociations bilatérales lui échappe? Elle s'empare aussitôt du problème de l'adhésion. C'est le drame d'un parti qui a fait de la peur son fonds de commerce et qui joue sans vergogne sur le réflexe de repli et d'isolement d'une partie de la population. A ce jeu, l'UDC est condamnée à distiller la méfiance à l'égard de ses partenaires gouvernementaux et de l'exécutif, sans apporter jamais de contribution positive à la solution des problèmes du pays; on le voit à propos de la drogue, des étrangers et des relations internationales.

A la porte?

Dans ces conditions, on conçoit mal que ce parti puisse assumer longtemps encore ses responsabilités gouvernementales. Il est d'ailleurs douteux qu'il y tienne vraiment. Mais, visiblement, il préfère attendre qu'on le mette à la porte. *jd*

Quel sera le champ référendaire?

L'esquisse d'accord Suisse-UE sur la libre circulation des personnes avec ses étapes, ses longs délais, sa clause de sauvegarde et sa prolongation tacite est certainement une pièce d'orfèvrerie de la diplomatie helvétique. A cette aune, même si ce dossier est un des plus difficiles, on se demande comment et avec quels délais une adhésion complète serait négociable.

Intérêts nationaux et craintes du dumping salarial

On est frappé aussi par l'énergie mise à défendre pied à pied les intérêts nationaux alors qu'on ne voit rien venir sur les accords internes entre les partenaires sociaux suisses qui permettraient d'écarter les craintes d'un dumping salarial frontalier lié à l'ouverture des frontières. Enfin, les diplomates suisses voulaient échapper à un processus; ils désiraient pour cette décision de principe finale se réserver la liberté d'une nouvelle décision. On a décidé que la révocabilité du traité et sa reconduction tacite en tiendraient lieu. Mais on savait au départ qu'on négociait un traité formellement révocable. Transformer la révocabilité utilisée ou non en libre décision sur la question de fond est astucieux, presque trop: habileté de négociateur. Cela serait d'importance secondaire si n'était posé le problème de la ratification éventuelle par le peuple à la suite d'un référendum.

Chances de succès, avec la Suisse romande et les villes

Si les bilatérales aboutissent, il semble souhaitable que le Conseil fédéral présente les modifications légales qu'il entraînera soit immédiatement, soit à terme, en un paquet. Le traité ne répondra pas aux exigences de l'article 89, alinéa 3, exigeant le référendum obligatoire et la double majorité du peuple et des cantons. Il pourra en revanche être soumis au référendum facultatif.

Les chances de succès, à la seule majorité du peuple, sont bonnes. La Suisse romande et les villes alémaniques permettraient de l'emporter. Il sera d'autant plus nécessaire alors de soumettre d'emblée à ratification l'entier du processus avec son déroulement dans le temps. A cette condition l'astuce diplomatique, assimilant révocabilité et libre décision sur la dernière étape, n'en sera plus une: le peuple aura tranché en toute connaissance de cause. *ag*